

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'EPURATION EXTRA-RENALE » en abrégé « S.I.E.E.R. »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera 4, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2024 , et enregistrés le 31/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE

D'EPURATION EXTRA-RENALE » en abrégé « S.I.E.E.R. »

Objet : La Société a pour objet en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

(i) La création, l'exploitation, la gestion et le développement de centres de néphrologie et d'épuration extra-rénale et de soins médicaux spécialisés dans le traitement de la maladie rénale chronique ;

(ii) La fourniture de services médicaux et paramédicaux relatifs à l'épuration extra-rénale, incluant la prise en charge des patients, la gestion des équipements de dialyse, et l'administration de soins préventifs et curatifs ;

(iii) L'acquisition, la location, la vente et l'entretien d'équipements médicaux destinés à l'épuration extra-rénale et aux soins associés ;

(iv) L'organisation de consultations spécialisées, de suivi et de traitement des patients atteints de maladies rénales, ainsi que la formation continue du personnel médical et paramédical dans ce domaine ;

(v) La collaboration avec des établissements hospitaliers, cliniques, laboratoires et autres professionnels de santé pour l'amélioration des prestations médicales en néphrologies et en épuration

extra-rénale ;

(vi) L'importation des équipements et consommables médicaux rattachés à l'activité.

Et plus généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaires et connexes ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Article 3

Dénomination

La dénomination de la Société est Société Ivoirienne d'Épuration Extra-Rénale.

Le sigle est S.I.E.E.R.

Dans tous les actes, lettres, factures, annonces, publications et autres documents imprimés ou autographiés, émanant de la Société et destinés aux tiers, cette dénomination ou cette enseigne ou marque doit être précédée ou suivie immédiatement des mots « Société à Responsabilité Limitée » ou des initiales « S.A. R.L » et de l'énonciation du capital social, de l'adresse du siège social, du numéro d'immatriculation au Registre du Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera 4, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M N'GUESSAN OBA SYLVAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08912 du 27/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°72030/GTCA/RC/2024 du 27/11/2024

